

De nombreux demandeurs de protection internationale dans votre région peuvent répondre **aux besoins de votre entreprise !**

➤ Il y a une centaine de **centres d'accueil** en Belgique.

Localisez le centre le plus proche de votre entreprise ici !



Qui sommes-nous ?

- **Fedasil** est responsable de l'accueil des personnes en demande de protection internationale.
- **Chaque centre d'accueil en Belgique** a pour mission d'offrir un accueil de qualité, mais aussi de proposer une orientation d'avenir qui renforce les demandeurs dans leur autonomie.
- **Le service "Participation à la société" de Fedasil** est prêt à développer des collaborations avec votre entreprise, organisation, secteur afin de renforcer l'activation et l'emploi des demandeurs de protection internationale.



Et si vous étiez leur **prochain employeur ?**



Découvrez comment les demandeurs de protection internationale peuvent **renforcer votre équipe !**

Contact



work@fedasil.be

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE



Le droit au travail !

Quatre mois après l'introduction de la demande de protection internationale, l'accès au marché du travail est illimité !

Pour les employeurs, aucune démarche administrative supplémentaire n'est nécessaire. Il suffit uniquement du document de séjour du demandeur (➡ attestation d'immatriculation).

En un coup d'oeil

16.057 demandeurs de protection internationale à l'intérieur du réseau d'accueil actifs sur le marché du travail en 2025.

L'agriculture, le nettoyage, l'horeca, la logistique et la production comme secteurs les plus actifs.

40% d'employabilité sur le nombre de personnes employables de nos centres.



Une situation **win-win** !

Des avantages pour les entreprises :

- ✓ Des **profils motivés** à travailler rapidement pour répondre à des besoins de recrutements urgents.
- ✓ Une **grande capacité à apprendre**, avec encore davantage de résilience et d'adaptation.
- ✓ Une **diversité des parcours** et des expériences au sein de vos équipes.

Des avantages pour les demandeurs :

- ✓ Une **expérience professionnelle** et le développement de nouvelles compétences.
- ✓ Une **meilleure intégration et participation** à la société belge.
- ✓ **Un pas vers l'extérieur**, en sortant de l'isolement et en se créant un réseau.

D'autres entreprises ont sauté le pas et vous ?

Un accompagnement vers l'emploi

Fedasil accompagne les demandeurs de protection internationale vers l'emploi.

Les collaborateurs sur le terrain soutiennent et informent les personnes en recherche d'emploi dans leurs démarches professionnelles et les orientent, si nécessaire, vers les partenaires adéquats.



Vous souhaitez recruter un demandeur de protection internationale mais vous avez encore des doutes ?

Retrouvez notre FAQ complète ici :



Contactez-nous via
work@fedasil.be !